

# LA MOBILISATION PAYEE

Suite à la pression de plusieurs organisations syndicales par courrier de début novembre dont la CFDT et un entretien avec notre Délégué Syndical Central, en date du vendredi 2 décembre 2005 :

La direction générale, Mr **LEBREUX Gilles**, accepte 2 choses :

1/ L'ouverture des négociations salariales lors de la première semaine de janvier

2/ De verser une prime forfaitaire pour chaque salarié d'Easydis aux alentours de 100 €uros.

**La CFDT reste attentive aux effets d'annonces et au respect de ces engagements.**



**Notre appel à la mobilisation sous toutes ses formes reste maintenu si rien de positif ne débouche lors des réunions début 2006.**